

# Déclaration de chantiers forestiers auprès de la DIRECCTE

## Entreprise réalisant le chantier :

Nom, dénomination sociale de l'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de :

Adresse :

## Description du chantier :

Nature des travaux <sup>1</sup>:

Volume du chantier <sup>2</sup>:

Situation géographique exacte du chantier :

- commune :
- lieu-dit :
- numéro de parcelle <sup>3</sup>:
- Voies d'accès <sup>4</sup>:

Dates de début et de fin prévisible des travaux :

Nombre de salariés occupés le cas échéant sur le chantier :

- 
- 1 Préciser : abattage, ébranchage, billonage, débardage, boisement, reboisement, sylviculture
  - 2 En m<sup>3</sup> (mètre cube bois fort tige avec 7 cm de diamètre fin bout) pour tous les bois ; à noter que les bois issus de taillis et de l'ébranchage peuvent être estimés en stères) pour les chantiers d'abattage, de façonnage ou de débardage.  
En ha pour les chantiers de boisement, reboisement ou de sylviculture
  - 3 Selon le numéro de cadastre en mairie ou tout document permettant de localiser le chantier, notamment le numéro d'exploitation par l'ONF ou la référence au document de gestion forestière. A défaut, joindre un plan détaillé pour l'accès à la parcelle et la localisation du chantier. Lorsque le chantier est situé sur une parcelle enclavée, le panneau est implanté sur la voie d'accès la plus proche et la déclaration doit indiquer avec précision la localisation de la parcelle à l'aide d'un plan détaillé.
  - 4 Voies communales ou allées forestières identifiées par leur numéro ; voies d'accès privées portant un nom d'usage à préciser par le déclarant.